



# BORDEREAU DE RELEVÉ PHYTOSOCIOLOGIQUE (tout type de végétation)

Version 2 – avril 2005

## Identification

Auteur(s) du relevé :		Rédacteur du bordereau :	
Date – référence du relevé (année.mois.jour.Rx) :			
Département :	Commune :	Lieu-dit :	
Site étudié :			
Réf. carte topo. IGN :	N° dalle carto. :	Réf. photo aérienne :	
Maille UTM 1 x 1 :		Réf. photo :	

## Caractéristiques du relevé

Pente (en degré) :	Alt :	schéma / transect
Exp. :		
Géologie (carte BRGM) :		
Type de sol :	Caract. hydriques :	
État dynamique :		
Gestion observée / Actions biotiques :		
Aire (m <sup>2</sup> ) et forme aérale :		
Temps passé pour le relevé :		
Biotope :		
Type de végétation / Interprétation phytosociologique <i>in situ</i> :		

## Flore

A1 / Strate arborescente haute/dominante				H / Strate herbacée			
rec. :		h :		rec. :		h :	
A2 / Strate arborescente basse/dominée							
rec. :		h :					
a1 / Strate arbustive haute (> 3 m)							
rec. :		h :					
a2 / Strate arbustive basse (< 3 m)				B / Bryophytes (et autres cryptogames non vasculaires)			
rec. :		h :		rec. :		h :	

## Rappel et précisions

### 1 - Aire minimale des relevés (valeurs indicatives)

- pelouse : 1-2 à 10 m<sup>2</sup>
- bas-marais / tourbière : 5 à 20 m<sup>2</sup>
- prairie : 16 à 25 m<sup>2</sup> (selon BDF) → 50 m<sup>2</sup> si nécessaire

- mégaphorbiaie : 16 à 25 m<sup>2</sup> (selon BDF) → 50 m<sup>2</sup> si nécessaire
- roselière / cariçaie : 30 à 50 m<sup>2</sup> voire plus
- ourlet linéaire : 10 à 20 m<sup>2</sup>
- lande : 100 à 200 m<sup>2</sup> (selon BDF)
- fourré : 50 à 100 m<sup>2</sup> voire 200 m<sup>2</sup>
- forêt : 300 à 800 m<sup>2</sup> (selon BDF)

## 2 - Importance de la stratification spatiale verticale et horizontale de la végétation

→ différencier au moins 6 strates en forêt et notamment A1, A2, a1, a2 avec :

- A1 : arbres dominants de 1ère grandeur
- A2 : arbres dominés de 2ème grandeur (taillis, très jeune futaie...)
- a1 : strate arbustive haute > 3 m
- a2 : strate arbustive basse < 3 m

N.B. : Dans certains cas, les arbrisseaux pourraient être individualisés (h < 1 m)

→ noter l'importance des bryophytes même si elles ne sont pas déterminées lors du relevé

## 3 - Caractéristiques du relevé

- **Géologie** : préciser la roche-mère "affleurante"
- **Type de sol** : limoneux, argileux, sableux, tourbeux, vaseux... en précisant éventuellement certains éléments (débris de craie, silex...)
- **Caractéristiques hydriques** : sol sec, sol humide, sol engorgé, sol inondé...
- **État dynamique** : ourlification, embroussaillage, reboisement naturel, végétation pionnière, végétation relictuelle, rudéralisation, eutrophisation...
- **Gestion observée (ou supposée)** : pâturage intensif, pâturage extensif, fauche, gyrobroyage, traitement antidicotylédone, engraissement/amendements, plantations, étrépage...
- **Actions biotiques** : "labourage" par les sangliers, broutage (lapins, autre faune sauvage), piétinement...

## 4 - Forme aréale du relevé

→ préciser simplement au lieu de 20 m<sup>2</sup> par exemple soit 2 x 10 m<sup>2</sup>, 4 x 5 m<sup>2</sup>...

## 5 - Schéma topographique et/ou structural (transect)

Celui-ci est particulièrement important pour comprendre la dynamique de la végétation relevée et analyser le système écologique dans lequel elle s'insère. Dans ce cadre, les végétations en contact sont à préciser sur le transect, de part et d'autre du positionnement du relevé.

**N.B. : Les rubriques en gras sur le bordereau doivent impérativement être remplies.**

## 6 - Coefficients d'abondance-dominance et de sociabilité

Les tableaux ci-dessous rappellent les coefficients à utiliser et leur correspondance.

### ▪ abondance-dominance

<b>5</b>	Recouvrement supérieur aux $\frac{3}{4}$ (75 %) de la surface, abondance quelconque
<b>4</b>	Recouvrement de $\frac{1}{2}$ (50 %) à $\frac{3}{4}$ (75 %) de la surface, abondance quelconque
<b>3</b>	Recouvrement de $\frac{1}{4}$ (25 %) à $\frac{1}{2}$ (50 %) de la surface, abondance quelconque
<b>2</b>	Individus très nombreux (> 100 individus) mais recouvrement < 5 %, ou nombre d'individus quelconque mais recouvrement de 5 à 25 %
<b>1</b>	Individus nombreux (de 20 à 100 individus) mais recouvrement < 1 %, ou nombre d'individus quelconque mais recouvrement de 1 à 5 %
<b>+</b>	Peu abondant, recouvrement très faible
<b>r</b>	Très peu abondant, recouvrement très faible
<b>i</b>	individu unique
<b>(X)</b>	espèce notée en limite du relevé sans appréciation de son recouvrement

Il serait souhaitable de subdiviser le niveau 2, le plus hétérogène, en trois catégories :

<b>2m</b>	individus très nombreux (> 100), mais recouvrement < 5 %
<b>2a</b>	nb. d'individus quelconque, recouvrement de 5 à 15 %
<b>2b</b>	nb. d'individus quelconque, recouvrement de 15 à 25 %

### ▪ sociabilité

<b>5</b>	En peuplements (peuplement très dense ou serré et continu)
<b>4</b>	En petites colonies (petites colonies, larges touffes discontinues)
<b>3</b>	En troupes (groupes étendus, touffes moyennes espacées)
<b>2</b>	En groupes (groupes restreints, petites touffes, par exemple quelques tiges confluentes seulement)
<b>1</b>	Isolément (individus isolés et très dispersés)